

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

## SG PROTECTION 85

FCP soumis au droit français

Société Générale Investment Solutions (France), Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
FR0014008RN4

<https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Société Générale Investment Solutions (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Investment Solutions (France) est agréée en France sous le n° GP-06000029 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 04/04/2025

### En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

**Durée :** Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

#### Objectifs :

L'objectif de gestion du Fonds est d'offrir aux porteurs de parts une exposition partielle aux marchés actions, taux, crédit et monétaire de différentes zones géographiques, tout en assurant à tout instant une protection partielle permanente du capital au moins égale à 85% de la Plus Haute Valeur Liquidative historique, hors commission de souscription.

#### Plus Haute Valeur Liquidative :

La Plus Haute Valeur Liquidative est égale à la valeur la plus élevée publiée depuis la création du FCP.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et dynamique sans référence à un indicateur de référence. Le Fonds s'expose économiquement à une stratégie s'appuyant sur d'une part sur un investissement dans un « Panier Dynamique » permettant l'exposition aux différentes classes d'actifs et, d'autre part sur une « Position Optionnelle de Protection Partielle », acheteuse d'une ou plusieurs options de vente (« Put-options ») sur le Panier Dynamique laquelle permet d'assurer la protection partielle de 85% de la Plus haute Valeur Liquidative. La sélection du Panier Dynamique est assurée selon une méthodologie propriétaire de la Société de gestion dans le cadre d'approches géographiques, sectorielles et/ou thématiques. Afin d'assurer la protection partielle permanente de 85% de la Plus haute Valeur Liquidative, la Position Optionnelles de Protection Partielle peut limiter voire réduire l'exposition globale au Panier Dynamique. L'exposition économique du Fonds à la classe d'actifs actions ou autres titres de capital internationaux de toutes capitalisations, est comprise entre 0% et 80% maximum de l'actif net. Les investissements pourront porter sur toutes les zones géographiques et tous les secteurs économiques confondus mais dans la limite de 25% maximum de l'actif net pour les titres des pays émergents. L'exposition économique à la classe d'actifs obligations sera comprise entre 0% et 100% de l'actif net du FCP. Cette exposition pourra comprendre des titres émis par des Etats (titres souverains), des organisations supra nationales ou des entreprises. La limite d'exposition sera portée à 40% maximum de l'actif net du FCP pour les titres dont le rating est inférieur à BBB- selon l'échelle de Standard and Poors, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence ou jugée équivalente par la Société de gestion.

L'exposition du Fonds aux marchés de pays émergents est comprise entre zéro et 25%.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs de bilan en titres éligibles au PEA conformément aux critères d'éligibilité de ces titres au PEA.

Le Fonds peut investir à hauteur de 100% dans des actions françaises et/ou internationales cotées sur un marché réglementé, de moyennes et grandes capitalisations (moyenne capitalisation signifiant un titre dont la capitalisation boursière est supérieure à EUR 1 milliard et inférieure à EUR 5 milliards).

L'investissement dans des actions de petite capitalisation est limité à 10% (petite capitalisation signifiant un titre dont la capitalisation boursière est inférieure à EUR 1 milliard). Le Fonds peut investir à hauteur de 100% dans des obligations et autres titres de créances, dans des instruments du marché monétaire (y compris des parts d'OPCVM et/ou de FIVG offrant un rendement équivalent) ainsi que, dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français et/ou européen, des parts ou actions de FIVG de droit français et de FIA ou OPC européens ; et pourra investir à hauteur de 30% dans des parts ou actions de FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Pour atteindre son objectif de gestion le Fonds peut investir dans des instruments dérivés de gré à gré à des fins de reconstitution synthétique d'exposition et/ou de couverture et, traiter des contrats d'échange sur le rendement global.

La Position Optionnelle de Protection Partielle a une durée initiale de 3 ans à partir de la date de lancement du Fonds et est systématiquement prolongée ou renouvelée tant que les conditions de marché le permettent. Dans le cas où les conditions de marché seraient dégradées au point que la Société de gestion estime qu'il ne serait plus dans l'intérêt des porteurs de renouveler cette Position Optionnelle de Protection Partielle, le Fonds serait alors dissout, liquidé ou restructuré. Le Fonds présente donc un risque de perte en capital et un risque de non renouvellement ou non prolongation de la Position Optionnelle de Protection Partielle.

Le Fonds est commercialisé en France.

Le profil de risque du Fonds le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer partiellement aux marchés actions, crédit, taux et monétaires, tout en bénéficiant d'une protection sur chaque Valeur Liquidative Protégée égale à 85% de la Plus Haute Valeur Liquidative depuis le lancement du Fonds.

**Instruments financiers investis :** Actions, obligations et titres de créances, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés de gré à gré.

**Politique de dividende :** Les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

**Valeur liquidative :** La valeur liquidative du Fonds est quotidienne, à l'exception des jours fériés au sens du Code du travail français (ainsi que du calendrier de fermeture de la Bourse de Paris). Les ordres de souscription et de rachat sont reçus et centralisés par le Dépositaire au plus tard à 12h00 (heure de Paris) et, sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour ouvré suivant, laquelle sera calculée et publiée deux (2) jours ouvrés la date d'établissement de la valeur liquidative.

**Type d'investisseurs visés :** Cette part de fonds est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

**Recommandation :** Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

**Dépositaire :** Société Générale

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ainsi que sur le site internet : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

La valeur d'actif nette du Fonds est disponible sur : <https://www.amf-france.org> ainsi que sur le site internet : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de la Société de Gestion à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le FCP peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de crédit : Risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans  
Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 160 €	8 160 €
	Rendement annuel moyen	-18.40%	-6.60%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 050 €	8 630 €
	Rendement annuel moyen	-9.50%	-4.80%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 590 €	9 560 €
	Rendement annuel moyen	-4.10%	-1.50%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 120 €	10 520 €
	Rendement annuel moyen	1.20%	1.70%

### Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans
Coûts totaux	501 €	704 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.05%	2.40% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.90% avant déduction des coûts et de -1.50% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	4.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	400 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.05% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	101 €
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 3 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier ou par e-mail :

Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/contact/>

## Autres informations pertinentes

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou sur le site : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>